

PRESENTATION DES TRAVAUX RUE DES CERISIERS

FEGERSHEIM

Réunion publique

du 13 décembre 2022

Direction des Espaces Publics et Naturels



Sommaire

1. Accueil et présentation des intervenants
2. Travaux d'assainissement (Mme Zimmermann – EMS)
 - Présentation du projet
 - Modalités pratiques durant les travaux
 - Temps d'échange
3. Eclairage public et réseaux télécoms (M Fender – Commune)
 - Présentation des travaux
 - Temps d'échange
4. Projet d'aménagement de la voirie (M Baptista – EMS)
 - Présentation du projet
 - Modalités pratiques durant les travaux
 - Temps d'échange
5. Conclusions et prochaines étapes



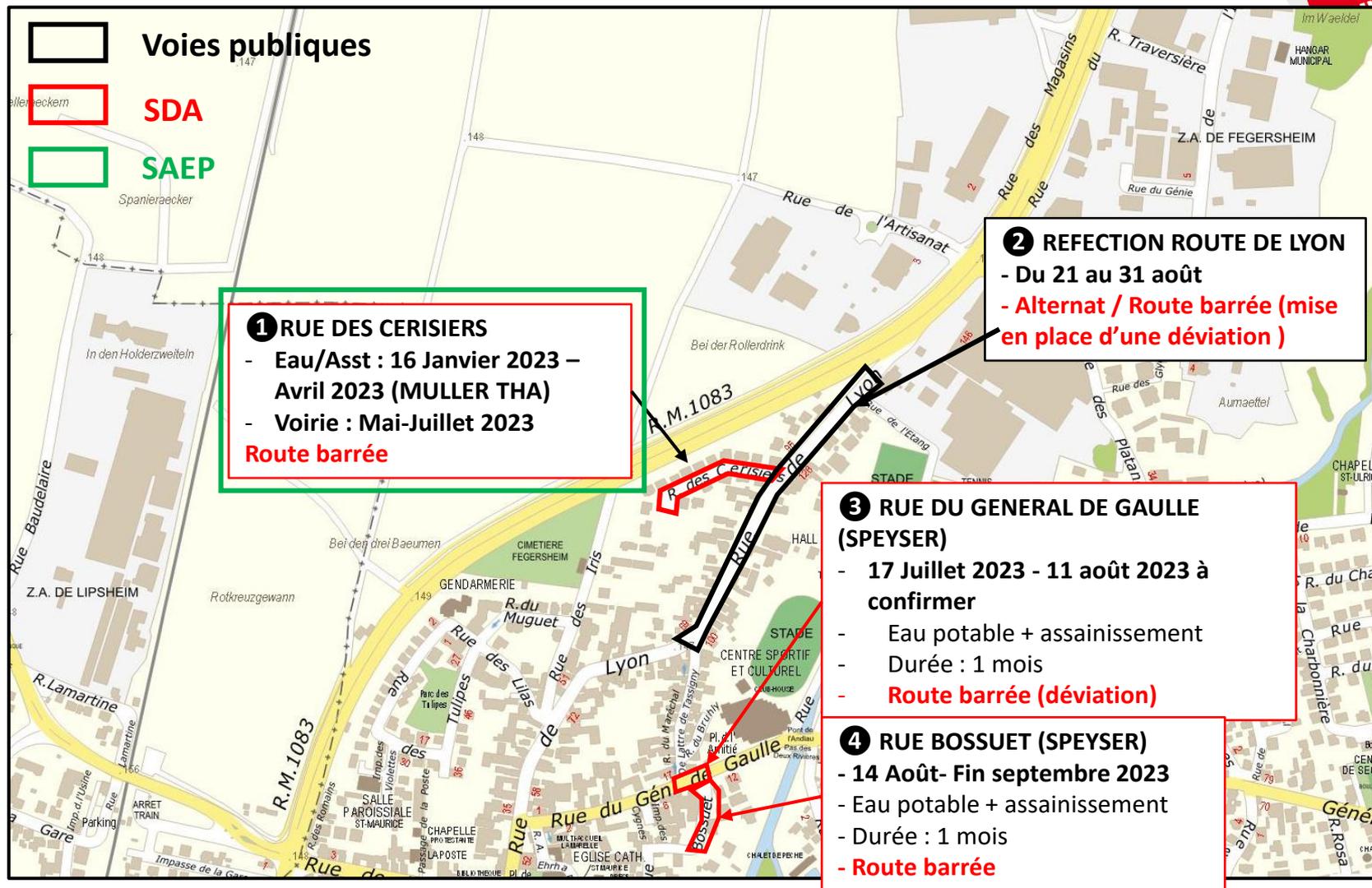
Renforcement du réseau d'assainissement rue de l'Industrie (2021), rue de Lyon (2022), rue De Lattre de Tassigny (2022):

- Modification du sens de l'écoulement afin de diriger les eaux usées directement vers la station d'épuration
- Augmentation du diamètre des canalisations pour limiter le risque d'inondation (DN 400 à DN 600)

Renouvellement du réseau d'eau potable et mise en conformité des branchements pour profiter de l'ouverture de la chaussée :

- Réseau âgé en moyenne de 50 ans
- En cas de non-conformité du branchement : intervention de la conduite de branchement jusqu'au compteur / création d'une fosse à compteur de parcelle





OBJET : fait suite à la réunion publique du 28 avril 2022 et précise les modalités techniques d'exécution

Nature des travaux :

ASSAINISSEMENT

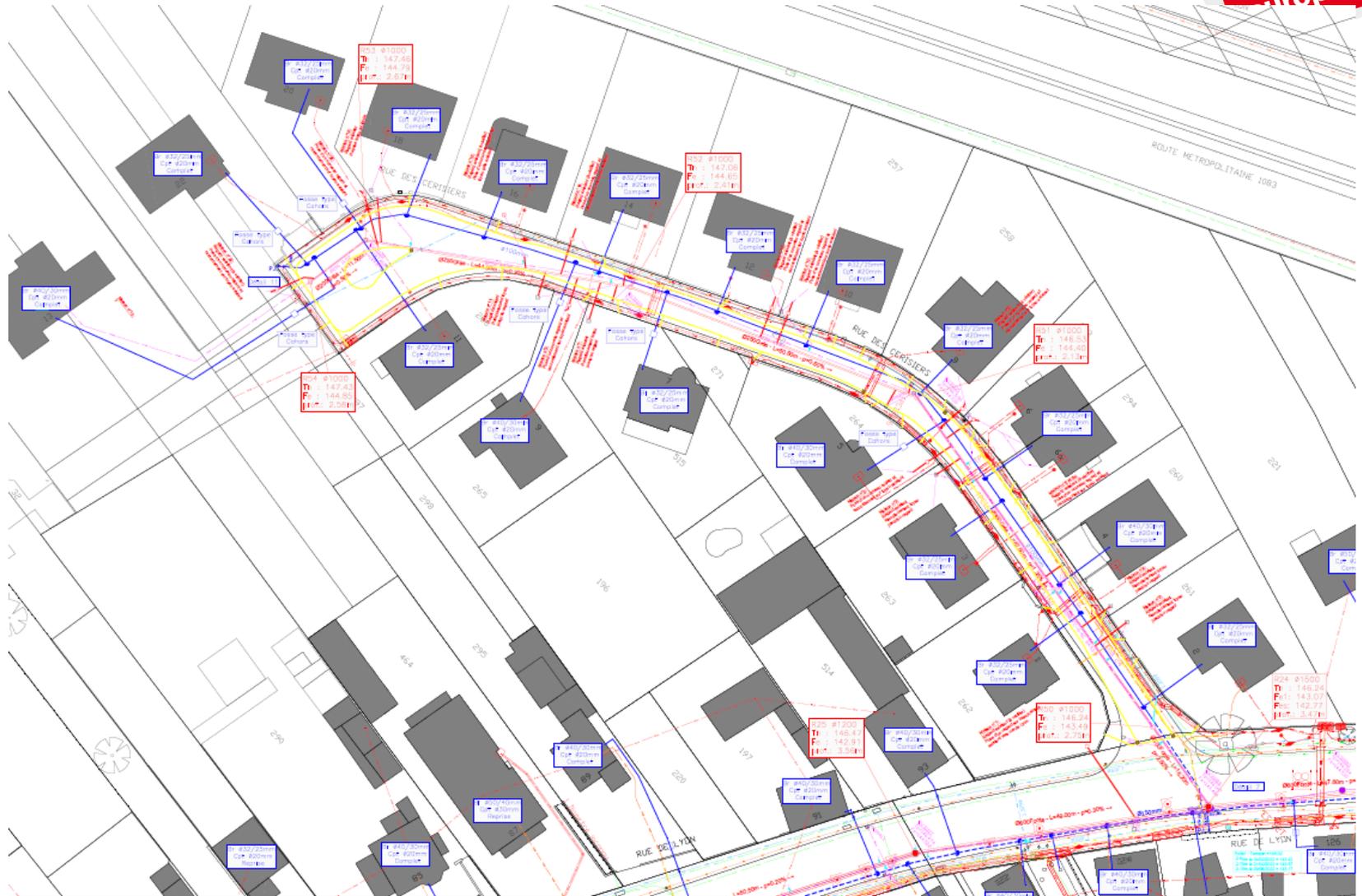
- Remplacement du réseau d'assainissement sur 200 ml
(DN 300 / DN 250 en grès)
- Retrait de la conduite existante en amiante
- Renouvellement des branchements existants (nouveau)
- Mise en conformité des branchements (nouveau)

EAU POTABLE

- Renouvellement du réseau eau potable datant de 1968 par 200 ml en DN 100 en fonte
- Mise en conformité des branchements (précisions)

REAMENAGEMENT DE LA VOIRIE





**Renouvellement des branchements existants
et mise en conformité des branchements (au cas par cas)**

- Des branchements d'assainissement utilisés par plusieurs habitations
 - Nécessité d'une mise en conformité conformément à l'article 6 du règlement du service de l'Eau et de l'Assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg par la *création d'un branchement unique avec la pose d'un regard situé en limite de propriété.*
- Des branchements en amiante à remplacer
- Demande de votre accord d'intervenir en partie privative pour la mise en conformité (au cas par cas) – coupon à remettre

Durée de mise en conformité du branchement : deux jours environ.

L'emplacement du regard de branchement sera déterminé en fonction de votre aménagement et des contraintes techniques.



Mise en conformité des branchements (au cas par cas)

- Le compteur d'eau est la propriété du service de l'Eau et de l'Assainissement
- Nécessité dans certains cas de la mise en place de fosses à compteur (déplacement du compteur en limite de propriété) pour une mise en conformité avec les dispositions du règlement (articles 21 et 22).

- Coupures d'eau ponctuelles (information préalable 48h à l'avance)
- Intervention sur domaine privé pour le renouvellement des branchements d'eau potable : au cas par cas



- Les travaux débutent au bout de l'impasse
- Une partie des matériaux sera entreposée au bout de l'impasse

Dispositions prévues lors des travaux :

L'accès sera difficile voire impossible lors de la pose sur certains tronçons.

- Route barrée pendant les travaux (dont accès très réduit durant 2 semaines)
- Rétablissement de l'accès le Week-end
- Gestion de l'accès des secours qui sera vérifiée avec le SDIS
- Gestion de la collecte des OM : pose de bennes en extrémité de rue

Communication avec les riverains au cas par cas (accès à leur propriété, au compteur d'eau, nécessité d'ouvrir leur voirie...)

Votre interlocuteur sur le terrain : le chef de chantier



QUESTIONS / RECUEIL DE VOS CONTRAINTES CONCERNANT LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

- Médicales
- Professionnelles....



Travaux de la commune

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE RESEAUX SECS

Travaux de réseaux secs entre les travaux de réseaux humides et les travaux de voirie.

Partie éclairage:

- Rénovation de l'éclairage:
 - Réseau d'éclairage enterré
 - Pose de nouveau candélabre LED moins énergivore avec abaissement de puissance et détection de passage (plus de 50% de réduction)

Partie télécommunication:

- Volonté de la commune d'enfouir les réseaux de télécommunication (Orange): travaux sur le domaine public pris en charge par la commune
- Enfouissement des réseaux aériens possible et cohérent que si les riverains réalisent également l'enfouissement du réseau de télécommunication sur leur terrain privatif (à leur charge financièrement)



QUESTIONS / RECUEIL DE VOS CONTRAINTES CONCERNANT LES RESEAUX SECS

- Etes vous intéressé pour l'enfouissement de votre réseau télécoms (filaire et fibre optique) ?



Aménagement de la rue des Cerisiers

ZONE DE RENCONTRE

- Voie ouverte sans délimitation spécifique des différents déplacements
- Ordre de priorité: le piéton puis le cycliste et enfin l'automobiliste
- Les piétons peuvent circuler où ils le souhaitent
- Partage de l'espace public
- Stationnement identifié

Règlementation: section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h »



Service Aménagement Espace Public de l'Eurométropole

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Nature des travaux de voirie:

- Terrassements de l'emprise
- Pose des siphons de « sécurité »
- Pose des délimitations: bordures, files de pavés...
- Préparation du support
- Pose des enrobés
- Pose du pavage drainant
- Réalisation des noues
- Finitions

Points spécifiques:

- Reprise en maçonnerie béton des soubassements si différences de niveaux
- Mise en place de protection type Delta MS contre les murets au niveau des noues



Service Aménagement Espace Public de l'Eurométropole

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Modalités d'accès en phase travaux de voirie:

- Travaux sous route barrée pendant toute la durée des travaux
- Maintien d'un accès piéton sécurisé
- Maintien d'un accès véhicules uniquement pour les riverains les week-end (sauf cas exceptionnel)
- Collecte des déchets: ramassage à l'extrémité de la rue (route de Lyon)

Communication et points particuliers:

- Contact spécifique à l'Eurométropole: M. BAPTISTA
- Echange avec le chef de chantier de l'entreprise à l'avancement des travaux
- Spécificité d'une rue en impasse: un seul accès chantier
- Phase enrobés chaussée: 1 journée pendant laquelle l'accès sera contraint y compris piéton.



QUESTIONS / RECUEIL DE VOS CONTRAINTES CONCERNANT LES TRAVAUX DE VOIRIE

- Médicales
- Professionnelles....



Conclusions et prochaines étapes

Merci pour votre participation

